

LES NEGOCIATIONS SALARIALES 2011

CONTEXTE

Le jeudi 25 novembre 2010 a eu lieu la deuxième réunion paritaire groupe sur les négociations salariales. Pendant près de 3 heures, nous avons eu droit à un « **show** » **tragico-comique de la Direction** destiné à nous présenter un **contexte économique « orienté »** de l'entreprise, mais dont la mise en scène et le scénario étaient à la limite de l'indécence :

- ✓ Eclairage de l'année en insistant sur le seul mois inférieur au budget : octobre
- ✓ Comparaison de la moyenne annuelle 1B PF (sur 13 mois) avec le SMIC (sur 12 mois)
- ✓ Moyenne des différents collègues sans différenciation des groupes et niveaux : cadres, OETAM, Réseaux sur 3500 collaborateurs présents à décembre 2009
- ✓ Les groupes donnés en exemple changent en fonction des présentations : une fois sur le 1B, une autre fois sur le 6B
- ✓ Oubli total de la branche dermo-cosmétique !

NOS COMMENTAIRES

Comment peut-on présenter une synthèse économique 2010 de l'entreprise, quand :

- ✓ L'année 2010 n'est pas finie,
- ✓ On compare les choux et les carottes,
- ✓ On oublie sciemment la branche la plus rentable du groupe (Dermo-cosmétique),
- ✓ On ne présente pas les exonérations de charges patronales : crédit impôt recherche (100 millions en 2 ans), heures supplémentaires, taxe professionnelle.

Nous espérons que les autres organisations syndicales ont eu le même sentiment que nous.

NOS PROPOSITIONS

Dans un contexte où :

- ✓ Notre endettement bancaire a été réduit de 300 %,
- ✓ Nos résultats seront 3 fois supérieurs au budget 2010,
- ✓ La marge opérationnelle récurrente a augmenté de 350 % et les profits nets multipliés par 15 en 2 ans (*source : JP Garnier dans Objectif-News de décembre 2010 page 54*),
- ✓ Les moyennes des salaires des groupes 2B à 6B sont inférieures de 0,46 % à 19,79 % à celles du LEEM (*cf. lettre n°35 de novembre 2010 CGT*).

Nous exigeons des augmentations générales en rapport

avec ce contexte financier favorable

et avec des salaires moyens inférieurs aux entreprises pharmaceutiques.

Depuis 10 ans, le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Le pouvoir d'achat des salariés régresse!

La demande de la CGT au niveau national est de porter le 1er salaire de la grille (*soit le 1A : 1386 euros mensuel*) à 1700 € brut (*mise à jour de la grille fédérale octobre 2010*) et de répercuter cette augmentation sur toute la grille : soit 314 euros de différence.

Conscient que cette augmentation de 314 euros est importante sur une année, la CGT Pierre Fabre demande un étalement de cette somme sur plusieurs exercices, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

**C'est pourquoi, la CGT Pierre Fabre demande pour 2011
une augmentation générale de 70 euros minimum !**

Si seulement l'entreprise pouvait être aussi réactive à entendre le mécontentement des salariés sur leurs rémunérations qu'elle l'est pour promouvoir le plan Perco...!

Aussitôt la réforme des retraites adoptée, on vous demande de sacrifier des RTT ou du pouvoir d'achat pour capitaliser votre retraite!!!